

Q. Oui.—R. Dans nos écoles de l'intérieur nous enseignons aux enfants les principes élémentaires de l'agriculture.

*L'hon. M. Murphy:*

Q. Existe-t-il des institutions du genre du collège agricole établi dans les provinces des prairies, où ils peuvent apprendre la pomologie?—R. Il existe un collège provincial. Il y a un homme nommé Harris auquel nous avons fait suivre un cours spécial presque complet.

*L'hon. M. Stevens:*

Q. C'était un Indien?—R. Oui.

*M. McPherson:*

Q. Les Indiens ont-ils accès à cette école après avoir fréquenté l'école des hautes études ou l'école primaire?—R. Je ne pense pas que le gouvernement se soit jamais opposé à un sujet recommandable sur lequel nous avons des espérances.

*L'hon. M. Murphy:*

Q. C'est-à-dire qu'on donnerait une chance à un jeune homme qui promet?—R. Oui.

Q. Le département a-t-il fait quelque chose en fait d'établir des terrains de démonstration comme nous le faisons ailleurs?—R. Des fermes expérimentales, pour ainsi dire?

Q. Non. On choisit un cultivateur dans un district—au Cap Breton il y a quatre fermes—on donne des engrais et le cultivateur pratique l'assolement à un endroit contigu à la route où tout le monde peut en constater les avantages.—R. Jusqu'à présent, il s'est fait très peu d'assolement en Colombie britannique.

Le docteur SCOTT: J'aimerais porter à l'attention de M. Ditchburn, afin qu'il puisse être renseigné là-dessus, que l'on donne des cours à nos pensionnats. Prenez l'école de Kamloops qui est située dans la région aride—tous les élèves indiens sont recrutés dans la région aride—nous avons un système d'irrigation perfectionné qui permet aux élèves de se renseigner sur les méthodes de culture à l'aide de l'irrigation. Nous cherchons à appliquer ce système à toutes nos écoles industrielles et adapter le programme d'enseignement au régime de vie que l'élève suivra après son départ de l'école.

*Le président:*

Q. En ce qui concerne le titre aborigène, avez-vous quelque chose à dire au sujet des opinions exprimées par les Indiens?—R. Eh bien, je ne suis pas disposé à discuter les mérites de la question, mais je sais que cette question rongerait aujourd'hui les esprits des Indiens comme un chancre. Si cette question était tranchée de quelque manière, soit en établissant qu'il y a une réclamation, qu'ils sont intéressés aux terres de la province, ou en établissant qu'ils n'y sont pas intéressés, on contribuerait beaucoup à rendre l'administration des affaires par ce département plus satisfaisante.

Q. Cette affirmation s'applique à toute la province?—R. A toutes les parties de la province.

Q. A toutes les tribus?—R. Généralement, oui. Il y a des tribus qui ne sont pas aussi intéressées à la question que d'autres. Les tribus dans l'intérieur du pays au nord, dans la région de Cassia, à l'est des montagnes Rocheuses et dans les districts du fort St-James, ne s'en occupent pas du tout. Nous ne les entendons jamais souffler mot.

Q. Alors vous avez entendu le témoignage que le chef Chillihitza a rendu hier au sujet des eaux de la rivière Nicola? Il s'est plaint que le gouvernement provincial avait permis à certaines personnes dans la région Okanagan de prendre de l'eau qui, d'après lui, devrait se diriger sur la réserve Nicola. Avez-vous